







Formation en alternance par Unités Capitalisables

DE JEPS SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « BADMINTON »

La formation

Lieu:

CREPS de Strasbourg

Dates

du 07 septembre 2020 au 17 décembre 2021 (semaines bloquées)

Volume horaire:

714 heures en centre et 500 heures minimales en structure (dont 70h d'actions complémentaires CD/Ligue)

Horaires de la formation (hors stages spécifiques) : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif: 14 places

Frais d'inscription : 30,00 € Frais pédagogiques : 7 854,00 €

Financement :

Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous : demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Références réglementaires :

RNCP : 4863

Les conditions d'inscription

Epreuves de sélection : 10 juin 2020

Frais de dossier des tests : 70,00 €

Dossier d'inscription sur le site du CREPS «www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr»

Le métier

Le titulaire du DE JEPS mention Badminton met en œuvre des actions sportives, de développement et de formation, enseigne la discipline de façon individuelle ou collective à des publics non compétiteurs et compétiteurs. Il exerce son activité principalement en structures du secteur associatif voire marchand

Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- → concevoir et mettre en œuvre un projet de développement au sein de sa structure, s'inscrivant dans le projet global de celle-ci.
- → concevoir et prendre en charge des cycles d'enseignement du badminton adaptés aux différents publics de la structure
- → concevoir et prendre en charge des cycles d'entraînement en badminton adaptés aux niveaux des compétiteurs et participer à des actions de formation de cadres

Contenus

- → Module « Environnement professionnel et méthodologie de projet relatif à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement sportif »
- → Module « Conduire une démarche d'enseignement en badminton en toute sécurité »
- → Module « Conduire une démarche d'entraînement et des actions de formation de cadres »
- → Stage en situation professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- → Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur Whaller, espace partagé du cursus
- → Moyens techniques : salles de formation et gymnase spécialisé badminton du CREPS
- → Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, de la DRDJSCS Grand Est, Equipe Technique Régionale de la Ligue Grand Est de Badminton et intervenants extérieurs

Modalités d'évaluation : épreuves certificatives validant l'obtention du diplôme

- → Soutenance d'un rapport portant sur un projet de développement sportif
- → Animation d'une séance d'enseignement en toute sécurité, suivie d'un entretien
- → Animation d'une séance d'entraînement, suivie d'un entretien
- → Ecrit relatif à l'encadrement du badminton en toute sécurité
- → Ecrit relatif à la formation de cadres

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine du badminton (pratique personnelle et/ou encadrement).

Prérequis

- → Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- → Production d'une attestation de classement délivrée par le directeur technique national de badminton
- → Production d'une attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures

L'organisation

Date de clôture des inscriptions

11 mai 2020

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans) Contact et renseignements : CFA FORM'AS 4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg Tél : 03 88 28 00 05

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation 4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél: 03 88 10 47 70 - Mail: dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsables de la formation

Dominique FRANÇOIS, formatrice au CREPS de Strasbourg Séverine SCHOTTER, cadre technique fédéral de la Ligue Grand Est de Badminton